

Réponse de Madame Marie-France LECULEE, liste « Vivons La Guérinière » le 9 mars 2020

Madame La Présidente, Chère Annick,

Votre courrier en référence a retenu toute notre attention ; nous vous apportons ci-après quelques éléments de réponse, mais aussi vous invitons vivement à participer à notre prochaine réunion publique le vendredi 13 mars à 18h30 à la salle La Salicorne à la Guérinière.

La Commune de La Guérinière est déjà engagée pour la préservation de la biodiversité et des milieux naturels : zéro pesticide en 2010 - gestion différenciée des espaces verts communaux - toilettes sèches en milieu sensible - temporisation de l'éclairage en 2013 ; c'est donc dans la continuité que notre liste a fait de ce sujet un point fort de son programme avec des actions nouvelles envisagées, notamment pour une meilleure connaissance et une bonne appropriation par chacun (résident et touriste) de notre milieu naturel ; elles pourront être développées lors de notre réunion.

Notre Commune n'est pas concernée par le SPR, mais notre PLU a prévu la préservation des certains éléments patrimoniaux remarquables.

Notre liste, si elle est élue, prévoit de mettre en œuvre le plan de circulation qui résulte d'une étude récemment terminée et a plusieurs objectifs : la gestion sécuritaire des différents flux (piétons-vélos-voitures) mais aussi la recherche de réponses aux difficultés de stationnement en période d'affluence.

Notre PLU est conforme au PPRL en vigueur et aux objectifs du SCOT approuvé : 200 logements sur 10 ans et une consommation de 0,6 ha par an.

Au plaisir de vous retrouver lors de notre prochaine réunion.

Bien respectueusement

Marie-France Léculée

Notre programme est consultable sur notre site et sur facebook : vivonslagueriniere.com